

# MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MATINÉE 15. — N° 26.

## TE VEA NO TAHITI.

Mahama ma 1 no Turi 1865.

PRÉT DE L'ABONNEMENT (payez à l'avance)

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

PRÉT DES ANNONCES (pas compté)

... au Bureau des Contributions.

Qui Napoléon, au coin de la rue Bourgogne, à Papeete.

Les 20 premières lignes ... 20 c. billets.

... Autres lignes ... 20 c. billets.

Les autres renvoient le paiement la moitié du prix de la

première insertion.

Le reste ... 10 c. billets.

Un samedi : 20 centimes.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Nomination.

PARIS: 16. •

PARTIE NON OFFICIELLE. — Tournée militaire dans les districts de l'île. — Avis administratif. — Bulletin du Moniteur du 19 et 31 mars inclus — Faits divers. — Mouvements du port. — Marché de l'avoine. — Tableau d'abatage. — Annances.

PARIS: 16. •

## PARTIE OFFICIELLE.

Par décision du Commandant-Commissaire Impérial du 26 juin, M. Bonet, lieutenant de vaisseau, a été nommé Secrétaire général, à compter du 1<sup>er</sup> juillet, en remplacement de M. le successeur commissaire Trastour, rentrant en France, en congé de convalescence.

Par décision en date du 29 juin 1865, M. Javouhey, vice-président du tribunal de 1<sup>re</sup> instance, est nommé, en remplacement de M. Sue, sous-commissaire de la marine, chargé du détail des travaux et approvisionnements, membre de la commission chargée, aux termes de l'art. 9 de l'arrêté du 21 décembre 1864, de répartir, à défaut d'entente, la contribution proportionnelle afférente aux négociants inscrits à la 1<sup>re</sup> classe des patentés.

Par ordre du Commandant-Commissaire Impérial en date du 26 juin, les indigènes dont les noms suivent ont été nommés instituteurs suppléants :

Turui, à Teahoroa (Be Moorea);  
Turivira, à Teavarao, d<sup>r</sup>;  
Tauaro, à Vairao (le Tahiti).

No te faane raa a te Tomana te Auvaha o te Empereur i te 26 no  
tiunu, na fatautoro hia teinei mais tata i muri nei ei crometau luna-  
pi indiari:

Turui, no Teahoroa (Moorea);  
Turivira, no Teavarao, d<sup>r</sup>;  
Tauaro, no Vairao (Tahiti).

Par ordre du même jour, le nommé Geoffroy, indigène de Tahiti, a  
été nommé mutoil pour être attaché à la police urbaine de Papeete.

No tō hoe fāne raa no tahu mahana ra, no fatautoro hia te tanta  
o Geoffroy et mutoil no roto i te pape mutoil papau i Papeete nei.

Par ordonnance de S. M. la Reine Eugénie et du Commandant-Commissaire Impérial, en date du 26 juin, ont été nommés mutoil imiroa :

Village de Pare . . . . .	Teraitehi, Teina,
Village de Paea . . . . .	Otare, Peret,
Village d'Afareaitu . . . . .	Tuaheine,

No te faane raa-mana a Tōna Hauhina tu Arii valine ra o Po-  
mare et te Tomana te Auvaha o te Empereur, i te 26 no tiunu 1865,  
te fatautoro hia nei ei mutoil imiroa teinei foia i muri nei :

Oire ra o Pare . . . . .	Teraitehi, Teina,
Oire ra o Paea . . . . .	Otare, Peret,
Oire ra o Afareaitu . . . . .	Tuaheine.

Par ordonnance de S. M. la Reine et du Commandant-Commissaire Impérial en date du 27 juillet 1865, la démission offerte par l'indigène Tariri, de ses fonctions de chef de Mahina, a été acceptée.

Mai te au i te faane raa-mana a T. H. te Arii valine et te Tomana te Auvaha o te Empereur no, le 27 no Tiunu 1865, na fatautoro hia te Tavauna no te mataneina ra o Mahina tēi fashoi hia mai e Tariri.

Par une autre ordonnance du 30 juin 1865, le prince Ariifaite a été nommé chef du village de Mahina, en remplacement de Tariri, démissionnaire.

Na roto i te faane raa-mana no te 30 no Tiunu 1865, na fatautoro hia te Arii ra o Ariifaite, ei tavaua no te mataneina ra o Mahina, ei monoo no Tariri tei fashoi mai i te toro.

## PARTIE NON OFFICIELLE.

Papeete, le 30 juin 1865.

Monsieur le Secrétaire Général,

En faisant connaître dans les districts qu'une colonne de marche va faire le tour de l'île en s'arrêtant plus ou moins de temps dans chacun d'eux, je désire que vous portiez également à la connaissance des chefs et des indigènes mes intentions.

En parcourant ainsi le pays avec les troupes, je ne veux pas que le séjour que nous ferons dans les districts soit, pour les indigènes, une cause de dons, de sacrifices qui n'ont pour conséquence que de créer la gêne dans la population.

Le caractère bon et généreux des Taïtien les porte toujours à offrir des cadeaux au chef du pays qui vient les voir pour la première fois.

Si cela comblent ils sont peinés si on refuse ces divers produits du district.

Je désire néanmoins faire comprendre que ce témoignage si affectueux de leur part est pour moi bien plus dans le fait lui-même que dans la valeur et la quantité des objets.

En conséquence, je les prie instamment d'être, dans cette circonstance, le plus modérés possible.

Ma visite dans les districts a pour but principal de faire connaissance avec les populations, de visiter les installations des cases métriques et les cultures; d'étudier, enfin, les besoins généraux, et de voir les moyens qui pourraient être employés pour les satisfaire.

Dans les endroits où la colonne passera la nuit, il sera nécessaire qu'on puisse disposer d'une ou de deux cases pour loger les hommes.

Si, pour cela, il est nécessaire que des familles se déplacent, une indemnité leur sera allouée.

Nécessairement la troupe aura besoin de vivres; je m'oppose formellement à ces distributions générales, faites autrefois par les districts. Dans ceux fixés pour étape, vous voudrez bien, Monsieur le Secrétaire général, prescrire aux chefs de tenir prêts, pour le jour de passage, un ou deux ou un peu, des pots, afin d'assurer la distribution réglementaire.

Ces fournitures, ainsi que toutes les autres pour la troupe, seront payées par un officier de l'administration chargé de ce service.

Enfin, faites savoir que je désire que notre passage ne laisse aux indigènes qu'un bon souvenir d'intérêt d'affectueuse et fraternelle entente.

Recevez, etc.

Le Commandant des Établissements français de l'Océanie,  
Commissaire Impérial aux îles de la Société,

— C. de la Roncière.

Papeete, 30 no tiunu 1865.

E TE PAPAI PARAU RANI E.

Aitana au i te i mea mataneina, e riro te hee pupu fuahe i te fasihi haere no rati i te mea mataneina nei, te tajaen haere ran i te rati haere no rati i te mea mataneina nei.

Aita vani i binaro mo'e i ri ro tuor i tei teore i te teore o rato i te fasihi haere no rati i te mea mataneina nei, te tajaen haere i te mea e te mea mes'ho e te ja'ani i mia iho i te mea tante 'osa, e rupo si te rato pepea;

Ite itea pupu ha te huru mau o te Tahiti nei, e popoi nati a ratou i te o i te Tavauna nei, mai te mea e i itea tonu 'osa ra a tu rōpou i te rato;

E min te mea e sita 'ura ihi i fari atu i te mea e na rato i te rato;

Ite itea i au e i riro pahe ei mea mataneina fuahe i te mea mataneina i rato no rati o rato;

Mataneina i au e i te mea mataneina fuahe i te mea mataneina i rato no rati o rato;

Ite itea i au e i te mea mataneina fuahe i te mea mataneina i rato no rati o rato;

Ei mea rao i au e i te mea mataneina fuahe i te mea mataneina i rato no rati o rato;

Ei mea rao i au e i te mea mataneina fuahe i te mea mataneina i rato no rati o rato;

Ei mea rao i au e i te mea mataneina fuahe i te mea mataneina i rato no rati o rato;

Te amio una t'oi e ton hiso misra e onfus bin-hu in te hoc e te  
ton hiso hantiora tei hanpo hu no hi te reira ohpa.  
Te amio una rete binoso nei au faiso se i te taia-ton e si fa-  
sito hiso ton nolteri i rotopo i tuo Tahiti nei, ei tapo no te su e te  
mato.

T'ou sole e te Papahi para raki e.

Te Tawana no te manu fenua-farom i Oceania, te Aosaka  
o te Esperera i te manu fenua Tototai,  
— C. 26 — LA RONCIÈRE.

## ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR.

## Service des Contributions directes.

MM. les patients de la 1<sup>re</sup> catégorie (négociants en gros, armateurs) sont invités à effectuer des arrêtés des 21 décembre 1863 et 13 février 1863, à ce réunir le mercredi 5 juillet 1863, à 8 heures du matin, dans le local du Comité consultatif, au palais de justice de Paris, pour procéder entre eux la répartition de la patente pro-patente établie par lesdits arrêtés.

## Service des Contributions. — Poste aux lettres.

La gendarmerie Peppen, de la maison Alf. Hert, partira le 5 juillet courant pour Valparaíso, avec le courrier pour l'Europe.

Le service de la correspondance sera fermé le mardi, 4 juillet, à huit heures du soir.

Le public est prévenu que le bureau de la poste sera fermé à cinq heures du soir, le même jour, pour la délivrance des timbres-poste.

## ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

## Tribunal de simple police.

Audience du 24 juin. — Jugement qui condamne le sieur Richaud, vétérinaire à Papeete, à dix francs d'amende et aux frais de la procédure, pour avoir contrevenu à l'article 14 de l'arrêté local du 6 novembre 1850, en faisant galoper ses chevaux dans l'enclume de la ville.

Poste extraordinaire :

Le Greffier, — Bureau.

## BULLETINS DU MONITEUR UNIVERSEL.

[Extraits de 22 mars.]

Les dépêches reçues par le maréchal ministre de la guerre du général commandant en chef l'armée du Mexique confirment la nouvelle de la capitulation d'Oaxaca et toute la garnison qui s'est rendue à discrétion, sans faire de résistance, des informations d'origine américaine ayant déjà annoncé cet important succès.

La télégraphie privée transmet une analyse du message de M. Lincoln. Après s'être félicité des succès obtenus par les armées fédérales, le président déclare que, malgré toutes les espérances conçues pour l'avoir, il ne peut cependant assurer aucune prédition à cet égard. Il a ajouté que la question de l'esclavage a constitué un intérêt puissant dans la lutte; le message exprime vivement le désir que la guerre puisse bientôt cesser, mais il déclare en même temps que, si elle doit continuer, il est à craindre que le sang soit versé, il n'y a qu'à incliner devant la volonté de Dieu.

M. Heslop, q. qui avait assié le parlement anglais d'une motion en faveur de la paix, l'a retirée après quelques observations prononcées par lord Palmerston.

[Extraits de 23 mars.]

On assure, d'après la Correspondance générale de Vienne, que le gouvernement va conséguir dans tous les régiments d'infanterie et les batteries de marine la remise des médailles faites au service régulier à celui des soldats qui entrentent cette année. Les militaires ayant occupé leur temps de service feront également envoyé un congé dès maintenant, ce qui permettra de réaliser des économies notables dans le budget de l'armée.

Le ministre de la marine a reçu du capitaine du vaisseau Cloué, commandant la division navale du Mexique, des dépêches qui constatent l'état sanitaire le plus satisfaisant dans la Vera Cruz et à bord des bâtiments. La nouvelle de la capitulation d'Oaxaca avait été reçue avec enthousiasme à la Vera Cruz et le succès fut considérable dans la population. Le capitaine du vaisseau se tenait prêt à exécuter les ordres du maréchal pour l'expédition de Tabasco, qui est la conséquence de la chute d'Oaxaca et qui doit aboutir au complète soumission à l'empereur Maximilien de toute la partie méridionale du Mexique. Sur les côtes de l'océan Pacifique, la division navale aux ordres de l'amiral Mazáres était dans un état sanitaire excellent, de même que les navires qui se trouvaient dans le golfe du Mexique, grâce aux mesures de prudence adoptées par les amiraux. Un télégramme de Mexico, envoyé par l'empereur Maximilien, et rapporté par le paquebot de Saint-Nazaire, renouvela que les volontaires américains, à peine arrivés dans le pays, ont remporté un succès des plus brillants sur lesquels les dépêches ne donnent encore aucun détail.

[Extraits de 23 mars.]

Le ministre de la guerre pression a fait à la commission financière des déclarations d'après lesquelles le gouvernement admettrait la fixation du contingent militaire annuel par la chambre des députés. Cette concession, au moment où l'assemblée va aborder la discussion du chapitre des dépenses de l'armée, peut être considérée comme un pas fait par le ministère dans un sens conciliateur.

Les correspondances de Lima nous apprennent que sur les troubles qui ont éclaté au Pérou, les derniers combats avaient déjà terminé en succès. Le traité avec l'Espagne et le débarquement difficile de marins appartenant à l'escadre de la reine ont été, comme on sait, l'occasion de ces sanglantes émeutes. Mais elles paraissent se rattacher à une conspiration orchestrée par un parti hostile au gouvernement et qui avait pour but le renversement du président Pérez. Le général Castilla était le chef du complot, dont les ramifications s'étendaient jusque dans l'armée s'il faut en croire une correspondance entre les conjurés qui a été publiée dans les journaux

de Lima. Les troubles continuaient gravement alors qu'éprouvaient leur devoir, tant que la répression des troubles que pour la protection des officiers et des marins espagnols assisés par le peuple dans les capitales et au Callao. Le général Castilla a été arrêté au palais même du gouvernement où il s'était rendu pour une communication grave, disait-il, et où il s'était oublié jusqu'à ramener le président et ses ministres. Cette arrestation a été suivie de celle des personnes les plus compromises et paraît avoir mis fin à toute tentative révolutionnaire.

D'un avis de Rio Janeiro du 14 février, venus par voie anglaise, portent que le blocus de Montevideo avait été déclaré le 2. Les hostilités ont dû commencer le 9.

[Extraits de 22 mars.]

Dans la séance du 20 mars, à la chambre des communes, la question de l'affaire des Etats-Unis envers l'Angleterre et du nouveau système d'entente d'un conflit entre les deux puissances a fait l'objet d'un débat assez prolongé, et le sous-secrétaire de la guerre, acceptant la discussion sur ce terrain, a conclu en affirmant que si une combinaison calomnieuse était à redouter, elle demeurerait au moins réservée à un avenir très-déloigné.

[Extraits de 22 mars.]

Les ratifications du traité de commerce et de navigation entre la France et les royaumes-unis de Suède et de Norvège ont été échangées hier au ministère des affaires étrangères.

Dans la séance du 22 mars, la chambre des communes a voté, par 72 voix de majorité, une motion de M. Sterndale tendant à l'abrogation de la taxe sur les papier-monnaies. M. Gladstone s'est opposé à l'adoption de cette mesure, qui paraît de nature à modifier l'équilibre des finances du chancelier de l'échéancier.

Un décret de l'empereur Maximilien règle l'organisation de l'armée mexicaine. Cette organisation compte un effectif total de 30,015 hommes, chiffre qui pourra être réduit, en temps de paix, à 22,374 hommes. Le territoire de l'empire sera divisé pour le service militaire, en sept divisions dont les limites seront fixées par un décret ultérieur.

La télégraphie privée transmet, par voie de Lisbonne, des nouvelles de la Plata. L'ambassadeur aurait reçu depuis Montevideo des propositions de capitulation qui auraient été acceptées, et la ville devrait être occupée sans émission de sang.

[Extraits de 22 mars.]

La nouvelle de la défaite du général seigneur Earlby dans la Virginie occidentale a confirmé, et avantage n'est pas sans importance, ce que son décret Lynchburg en des points essentiels, négocierait d'établir aucune conjecture sur la position réelle de Sherman et des forces qui lui sont opposées. L'armement des nègres semble être en ce moment la préoccupation dominante du Sud. Le sénat conférence a voté un bill qui autorise leur admission dans l'armée, à une voix de majorité, et l'on pense que la chambre des représentants suivra cet exemple. Les partisans de l'union ont déclaré que l'admission des nègres au corps conservateur ne paraissait pas, du reste, avoir attendu cette permission, et déplorant que l'opposition ne leur ait donné d'autre présentation et elles ajoutent, qu'une vive agitation s'est propagée dans la population noire, à la nouvelle du vote du congrès confédéré. L'attitude prise par le gouvernement des Etats-Unis envers le Canada, qui a donné lieu à des discussions récentes dans le parlement britannique, semble se modifier dans un sens conciliant. M. Seward a levé la mesure relative à la légalisation des passeports à la frontière canadienne, et en même temps s'est engagé à ne pas augmenter les forces inviolées sur les lacs.

Le parlement canadien a approuvé le projet de confédération entre les colonies anglaises de la Nouvelle-Angleterre, du Nord, à la majorité de 91 voix contre 33. On sent que l'opposition à ce plan vient du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard, colonies maritimes qui craignent de voir leur influence absorbée au profit du Canada dans une confédération générale.

[Extraits de 23 mars.]

M. Adams, ministre des Etats-Unis en Angleterre, a adressé au Foreign Office une lettre prévenant le gouvernement de la reine au sujet de l'usage, suivant l'usage, de l'intégrité du gouvernement des Etats-Unis de faire cesser l'effet du traité de réciprocité conclu avec l'Angleterre à l'occasion des relations entre l'Union américaine et le Canada. Cette lettre porte en outre que le président Lincoln a invité le ministre américain à prévenir le cabinet britannique que cet avis auxqu'il est parti à partir du délai indiqué. Le comte Russell a déposé ce document sur le bureau de la chambre des lords. Le ministre des affaires étrangères a déclaré, en effet, cette mesure à l'assemblée législative, et il a été approuvée tout ceinture de démission entre l'Angleterre et les Etats-Unis, nés qu'on ne pouvait nier, d'après les actes qui renvoient de produire et les discours proméciés, qu'il existe certains sentiments hostiles à l'Angleterre dans une portion de l'Amérique du Nord.

La télégraphie privée apporte de Berlin la déclaration suivante que le ministre de la guerre a fait, le 23 mars, à la chambre des députés de Prusse : « Le gouvernement attache une importance décisive au vote de la chambre sur les propositions contenues dans le rapport général. Si ces propositions sont adoptées, nous serons alors que le résultat sera à ce sujet une proposition en suffisance les dispositions de la Couronne. » On nous a conseillé de donner notre démission, disait-il ; mais nous restons pour sentiment du devoir et non par similitude. Vous demandez, messieurs, la dissolution de la chambre ; mais, avec l'organisation actuelle des partis, cette mesure présente peu de chances de succès au gouvernement. Jusqu'à ce que le gouvernement ait maintenu la constitution ; si la maintient toujours et désire rétablir l'ordre des choses qui est trouble. Vous devrez en prêter la main, sinon il ne s'agira plus d'une question de droit, mais d'une question d'existence. » Choisissez. »

Les Anglais ont été repoussés dans l'Inde près de Devgarh, avec des forces portées ; mais de nombreux renforts ont été envoyés sur le théâtre de la guerre. Les Russes étendent leurs conquêtes dans le Khoikand.

[Extraits de 23 mars.]

M. Cardwell a donné hier lecture à la chambre des communes d'une dépêche adressée au gouvernement anglais par son représentant à Washington, et conclue en ces termes : « Le secrétaire d'Etat, M. Seward, m'informe que son gouvernement se propose de retirer son avertissement pour l'abrogation du traité de 1817, concernant les canonnades sur les lacs, et que le système des passeports pour

se renouveler pour sortir du Canada cesserait immédiatement : » Cettedictum a été accueilli par de nombreux applaudissements.

La discussion relative au projet de mariage fut suivie d'un débat sur le rôle de l'ambassadeur, évoqué à Turin, à demandé si l'ambassadeur devait exposer le projet. Le rapporteur, M. Dufourst, a estimé que les discussions n'avaient produites et engagé l'assemblée à adopter le traité dans un but d'unification et de progrès. La discussion générale a été clôturée dans cette séance.

La chambre des députés de Madrid a voté à une majorité de 143 voix contre 71, pour autorisant une avance de 300 millions de réaux.

[Séance du 27 mars.]

Une dépêche privée de Turin annonce que la majorité de la commission de la chambre des députés chargée d'examiner les projets du ministre des finances s'est déclarée en faveur de l'emprunt et des autres mesures de M. Sella, en repoussant seulement les modifications proposées pour l'enregistrement et le timbre.

Les Notables rendent hommage aux courageux dévouement des conseils français qui, à Limerick et au Calais, ont protégé, au péril de leur vie, les hommes, répondant à une interpellation qui lui avait été faite à ce sujet dans la chambre des députés de Madrid, a répondu que le gouvernement de la reine avait déjà exprimé sa gratitude à celui de l'Empereur. Il a ajouté qu'au départ du dernier courrier, le soutien était entièrement compris, et que tout au moins était réalisé dans l'état normal.

[Séance du 28 mars.]

La guerre du Bhootan paraît devant prendre une certaine importance. Les journaux de l'Inde disent que l'écueille éprouvée par les troupes anglaises est plus importante qu'on ne l'avait dit d'abord, et qu'il sera nécessaire d'abandonner de forces si de telles nécessités se réalisent les religieuses.

Le journal de Saint-Pétersbourg publie une circulaire du prince Gorchakov aux représentants de la Russie à l'étranger. Cette déclaration trait aux récentes opérations des troupes russes dans l'Asie centrale. Elle a pour but d'expliquer que cette campagne n'a pas eu pour objet le désastre d'étendre les frontières et d'accroître le territoire de l'empire, mais de réunir par des points fortifiés les deux lignes, l'une partant de la Chine jusqu'au lac Iasyk Kouï, l'autre partant de la mer d'Aralsk, de manière à ce que les postes russes ne soient pas au contraire intercalés ou dispersés, mais réunis dans une seule ligne et les deux extrémités de toutes les routes fermées. Le prince Gorchakov déclare qu'à la politique de la Russie n'est pas d'établir hors de toute question raisonnable les contrées soumises à domination, mais d'y assurer cette domination sur des bases solides, d'en garantir la sécurité, et d'y développer l'organisation sociale, le commerce, le bien-être et la civilisation.

[Séance du 29 mars.]

L'Empereur, en apprenant les malheurs causés dans le département de l'Argonne par la rigueur de la saison, a envoyé 3,000 francs au nom son, 4,000 francs en colis de l'Impératrice, 1,000 francs au nom du Prince Impérial, pour être distribués aux familles les plus nécessiteuses.

Une convention pour la garantie réciproque, en France et en Bavière, de la propriété des œuvres d'art, a été signée, le 24 de ce mois, par S. Exce. M. Drury de Lhuys et M. von Wenzel. Ce contrat intermédiaire entre la France et la 1<sup>re</sup> juillet prochain, devrait entrer en vigueur avec la tratté de commerce et la convention italienne conclue entre la France et la Prusse, le 2 août 1862.

Le houïer confédéré le Stonecast, arriva à Lisbonne après avoir quitté le port espagnol du Ferriol sans que le combat qu'on prévoyait ait eu lieu. Les autorités portugaises ont ordonné l'ordre à ce navire de quitter le port.

A mesure que le général Sherman avance, dans sa marche offensive, des cloches se produisent entre les corps de son armée et les divisions confédérées, qui se retirent devant lui sans tenter jusqu'au moment d'engagement général. Les séparatistes réclament la victoire, mais leurs officiers ont repêché la partie de leurs avantages dans le mouvement de leurs armes. Il n'a pas été sérieusement entravé. Sheridan, vainqueur d'Early dans la vallée de la Shawsandie, s'est avancé, en détruisant les chemins de fer, jusqu'à Lynchburg, mais il a trouvé la position trop forte pour l'attaque. M. Lincoln a donné l'ordre que tout citoyen entretenant des rapports avec les confédérés fut arrêté et tenu en prison jusqu'à la fin de la guerre.

Le gouvernement confédéré a demandé un crédit d'un million de dollars pour les travaux de défense du pays, et de 350,000 dollars pour l'aménagement des voies ferrées. Le ministre des Finances a déclaré en faisant ces propositions, que leur acceptation était indispensable pour que le gouvernement assurât la sécurité de l'effort tant que durera la guerre afin d'en assurer la paix et de remplir ses obligations de bons voisins envers les États-Unis.

[Séance du 30 mars.]

Le croiseur confédéré le Virginia quitte Libéon, les autorités portugaises ont fait défense aux navires fidjians, le Niue, et le Samoa de suivre leur adversaire avant un délai de 24 heures. Les courriers de New-York transmettent le résumé du message de M. Davis au congrès confédéré. Le président reconnaît que Richmond est montrée du plus grand danger qu'il ait connu jusqu'à présent, mais il ajoute que le courage et la force peuvent encore écarter les calamités et assurer la victoire. Le message recommande la suspension de l'abordage comme un moyen presque indispensable de succès. Il ne reste, dit-il, d'autre alternative que de continuer la lutte.

[Séance du 31 mars.]

L'Empereur a passé hier, à deux heures, dans la cour des Tuilleries et sur la place du Carrousel, la review des troupes de la garde impériale et de la ligne qui doivent quitter prochainement Paris. Ces troupes, formées sur plusieurs lignes, faisant face au palais des Tuilleries, étaient placées sous les ordres de M. le général de division de l'Administration, et comprenaient le régiment des zouaves, les 1<sup>er</sup>, 2<sup>er</sup> et 3<sup>er</sup> régiments de grenadiers, le 1<sup>er</sup> régiment de cuirassiers, et 2 batteries de régiment d'artillerie à cheval de la garde, les 9<sup>es</sup> et 10<sup>es</sup> régiments d'infanterie de ligne et quatre batteries du 9<sup>es</sup> régiment d'infanterie de ligne. Le régiment de gendarmerie de la garde assistait également à cette review. L'Empereur et le Prince Impérial, accompagnés de M. Esterhazy, commandant en chef le régiment de la garde, et commandant en chef le 1<sup>er</sup> corps d'armée, ont été reçus devant le front de la première ligne par S. Exce. le maréchal commandant en chef la garde impériale. Sa Majesté et Son Altesse Impériale ont parcouru

le front de chaque ligne, et se sont portées après devant le pavillon de l'Hôtelier, où Sa Majesté a distribué de sa main des récompenses aux militaires qui avaient été désignés pour les recevoir. Le défilé a été suivi d'un concert avec un ensemble et une précision remarquable, avec une répétition de Vice l'Empereur vive l'Imperialiste ! vive le Prince Imperial !

Le sénat de Turin a adopté, à une majorité de 70 voix sur 104 votants, le projet de loi d'unification législative, qui comprend l'adoption du mariage civil.

La télégraphie privée annonce que les deux frégates fédérales entrées dans le port de Lisbonne, à qui les autorités portugaises avaient intimé l'ordre de ne prendre la mer que vingt-quatre heures après le beller coup de la Slovénie, arrivent tout juste avant midi. Les batteries des forts ont tiré sur les navires américains; le Niagara a été atteint et les deux frégates ont alors jeté l'ancre.

## FAITS DIVERS.

Une intéressante solennité a eu lieu mardi matin 22 mars, au collège Chapal à Paris pour la distribution des médailles aux enfants associés à l'œuvre de la société du Prince Imperial. Une vaste tentation avait été dressée dans la cour. Les élèves au nombre de 1,000 environ, s'y trouvaient rassemblés à six heures du matin, et sur une estrade étaient groupés les administrateurs et les professeurs du collège. La cérémonie a été présidée par M. Fremy, conseiller d'Etat vice-chancelier du ministère de l'Instruction publique et administrateur général de S. A. L. Mgr le Prince Imperial, accompagné de MM. Bachot et Monier, est venu assister à l'ordre et à l'inauguration de cette fête. Son Altesse Impériale traversa les rangs des élèves au milieu des acclamations enthousiastes, et s'est placé sur l'estrade entre M. Fremy et M. Bonnatiqne. M. Fremy, dans une courte allocution, a rappelé que c'était au collège Chapal que la Société avait trouvé ses premières associations : elle n'en a pas de plus courantes et de plus dévouées. Il a annoncé qu'il était chargé d'apporter aux élèves un témoignage partenaire de la satisfaction des deux Majestés ; et il a remis à M. Monier deux portraits en pied, solides d'Empereur et châtelain de l'île d'Elbe. Il a été de 20 mars 1746. Un portrait céleste Joseph Vien, fut accusé d'avoir, ce jour-là, assassiné son concurrent à l'Académie royale de peinture ; mais il prouva devant le Châtelet qu'au moment où l'assassinat dont on l'accusa injustement se commettait, il se trouvait loin du théâtre du crime ; il causa avec une charmante femme espagnole, la duchesse de Ronceveaux, sous un marabout des Tuilleries. Ce marabout, il put le désigner, et démontre que c'était le seul tableau qui eut déjà des feuilles. On alla le voir, et c'est depuis ce jour qu'il a été porté sur le même marabout, qui, chaque année, est pratiqué à la mort des foulées.

Le capitaine Sébastien Oosten, qui a rendu célèbre son voyage au pôle sud, vient d'arriver à la soirée de géographie de Londres un projet d'exploration des régions polaires. Il a écrit, au sujet de ce projet, une superficie de trois millions de mètres carrés, qui est laissée absolument en blanc sur nos cartes ; il est d'un immense intérêt de savoir si la totalité de cette surface n'est qu'une solitude glacée et silencieuse, ou si, comme des savants l'ont assuré, on doit y trouver un ensemble de terres et de mers accessibles à l'homme. Maury a récemment émis une proposition semblable à propos du pôle sud. Il serait à désirer qu'on donnât suite à l'un ou à l'autre de ces projets.

Il a été fondé jeudi matin, 16 mars, à la fonderie impériale de Douai, dit l'Industriel, un canon de proportions extraordinaires. Cet canon pesait un tonneau, pese 22,000 kilogrammes. L'opération a parfaitement réussi : un siège de camp de l'Empereur y assistait. On renseignait également la présence de la plupart des officiers de l'artillerie. À l'occasion de l'anniversaire du 16 mars, les ouvriers de la fonderie ont manifesté le désir que ce canon fut nommé le Prince Imperial. □

## MOUVEMENTS DU PORT DE PAPETERIE.

Du vendredi 23 au jeudi 29 juin 1865 inclus.

### NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

23 juin. Grot. Capo del Prolet. Fr. 1000 ton. cap. Baudouin, ven. de Taravas.

### NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

23 juin. Cabot. François Margueret, de 12 ton. pat. Lo Guen, ven. d'Allemagne.

24 juin. Grot. de Taravas. P.F. Lalo, de 29 ton. cap. Marta, all. à Corfou.

24 juin. Cabot. MM. Pierre et Charles Laroche, ven. de Taravas.

24 juin. Cabot. MM. William Linton, orgaïts, Van Nostrand, Kemp, americana, et 3 indigènes des îles sous le vent, dont 10 embourgeois et 12 négros pas débarqués.

25 juin. Cabot. du Protect. Fergui, de 3 ton., pat. Baudouin, ven. de Tchadou.

### NAVIRES DE GUERRE SORTIS.

23 juin. Chaloupe locale Atchafal, pat. Bourgogne, all. à Taravas.

### NAVIRES DE GUERRE ENTRÉES.

23 juin. Cabot. François Margueret, de 12 ton. pat. Lo Guen, all. à Taravas.

24 juin. Grot. de Taravas. P.F. Lalo, de 29 ton. cap. Marta, all. à Corfou.

24 juin. Transport à voiles Charet, commandé par M. Chatelot, brestean de vaissance.

### NAVIRES DE COMMERCE.

25 juin. Cabot. du Protect. Alena, de 14 ton.

26 juin. Cabot. du Protect. Horizonte, de 5 ton.

## MARCHÉ DE PAPETE.

Départs apportés sur le place du marché, du vendredi 23 au jeudi 29 juillet 1863 inclus.

Marque	Quantité	Prix de l'unité	Total		Marque	Quantité	Prix de l'unité	Total	
			F. C.	F. G.				F. C.	F. G.
Pain (1)....	1700 kil.	50	850	-	Report.	-	-	5,735	-
.... id. ....	4500 kil.	60	270	860	Tabacs.	70 paq.	50	35	-
.... id. ....	4500 kil.	60	270	860	Mâitre.	46 id.	44	-	-
Eau de bœuf....	1975 kil.	19	37	122	Assiettes.	243 pces.	47	443	-
porcs....	1500 id.	4	20	80	Tomates.	37 paq.	1	37	-
veau....	48 id.	2	96	-	Albergue.	24 id.	20	48	-
mouton....	22 id.	2	44	-	Nourriture.	16 id.	18	12	-
Poissons.	-	-	-	-	Paix.	472 rég.	1	472	-
Cris....	268 paq.	4	108	-	Fruits.	-	-	-	-
Oeufs....	72 id.	2	144	-	Groce.	565 paq.	50	28,250	-
Légumes....	29 id.	1	29	-	Chiffons.	-	-	375	-
Salade....	49 paq.	50	245	-	Brûlages.	229 id.	1	229	-
Carottes....	22 id.	50	110	-	Hamme.	196 id.	1	196	-
Oignons....	25 id.	36	936	-	Ananas.	34 paq.	1	34	-
Navets....	45 id.	36	1620	-	-	-	-	-	-
A reporter....	-	6,735	-	-	Total.	-	-	8,320	50

(1) Au marché et chez les bouchers et les boucheries.

## ANNONCES ET AVIS DIVERS.

S'ÉTAIENT le Meilleur Fourm...  
S... est dans l'intention de vendre à M...  
Dame partie de la Ferme Polit...  
située dans le district de Pare, vallée de Fau...  
ture, et non inscrite. Inscrivez...  
466-Juillet-1

Le prince Arthur a Pomere...  
Le... est dans l'intention de vendre à M...  
S... la terre Mairaea, située dans le district de Pare, érigée sous le n° 356. 467-Juillet-1

L'indigne Pauro tabinerie a...  
Pauro a Tabinerie est dans l'inten...  
tion de vendre à la Caisse agricole la...  
la terre Teurua, située dans le district de...  
Maihina, et inscrite sous le n° 293. 468-Juillet-1

Les indigènes Thio Paue et...  
Thio Paue a Tabinerie sont dans l'inten...  
tion de vendre à la Caisse agricole la...  
la terre Teulouhi, située dans le district de...  
Maihina, et inscrite sous le n° 296. 469-Juillet-1

De l'avis du conseil de Pare,...  
Tinigouine Uœu, domicilié à Pa...  
peste, demande que les terres Faau...  
-Pura, Hua, Ape, Teatumara, Ruate et...  
Paafua, situées dans le district de Pare, et...  
éligibles au nom de Ape, décide, soient inscrites en son nom,...  
comme héritier direct de ce deces...  
Les réclamations seront reçues au...  
griffe de la cour des Toubili pendant un mois.  
470-Juillet-1

Indigène Tane, domicilié à...  
Tane, demande que la terre Fae...  
ta, située dans le district de Faau,...  
et non éligible, soit inscrite en son nom.  
Les réclamations seront reçues au...  
griffe de la cour des Toubili pendant un mois.  
471-Juillet-1

CAISSE AGRICOLE. — Le...  
Secrétaire Trésorier de la Caisse...  
agricole invite les nommés Mouta a Apo,...  
Apia, Nomou a Tepari, Tevarau...  
hurau Taberabe a Moa, Aroma Hema a...  
Tepari, Poaa a Tepari, Tepao Maro,...  
Tepao a Ta, Tepao Rohiro a Tefuh...  
ua, Orio Paap a Tepao, Tepao a Hua...  
tua, Teherau a Huaamau, Terihau,...  
Danies a Pah, Tabohri a Tefuhu...  
Nebi, Teherau a Tefuhu, Nebi,...  
Pahohau, Tepao a Ta, Tepao,...  
Tepao a Tepao, Tepao a Tepao,...

— Le...  
Tinigouine Uœu, Apia, Pahohau,...  
Tepao a Tepao, Tepao a Tepao,...  
Tepao a Tepao, Tepao a Tepao,...

Le opua nei le thio paue et...  
Le... est dans l'intention de vendre à M...  
S... la terre Teurua, située dans le district de Pare, et non inscrite. Inscrivez...  
472-Juillet-1

Le opua nei le thio tabinerie et...  
Le... est dans l'intention de vendre à M...  
S... la terre Teurua, située dans le district de Pare, et non inscrite. Inscrivez...  
473-Juillet-1

Le opua nei le thio tabinerie et...  
Le... est dans l'intention de vendre à M...  
S... la terre Teurua, située dans le district de Pare, et non inscrite. Inscrivez...  
474-Juillet-1

Le opua nei le thio paue et...  
Le... est dans l'intention de vendre à M...  
S... la terre Teurua, située dans le district de Pare, et non inscrite. Inscrivez...  
475-Juillet-1

Le opua nei le thio paue et...  
Le... est dans l'intention de vendre à M...  
S... la terre Teurua, située dans le district de Pare, et non inscrite. Inscrivez...  
476-Juillet-1

Le opua nei le thio paue et...  
Le... est dans l'intention de vendre à M...  
S... la terre Teurua, située dans le district de Pare, et non inscrite. Inscrivez...  
477-Juillet-1

Le opua nei le thio paue et...  
Le... est dans l'intention de vendre à M...  
S... la terre Teurua, située dans le district de Pare, et non inscrite. Inscrivez...  
478-Juillet-1

Le opua nei le thio paue et...  
Le... est dans l'intention de vendre à M...  
S... la terre Teurua, située dans le district de Pare, et non inscrite. Inscrivez...  
479-Juillet-1

Le opua nei le thio paue et...  
Le... est dans l'intention de vendre à M...  
S... la terre Teurua, située dans le district de Pare, et non inscrite. Inscrivez...  
480-Juillet-1

Le opua nei le thio paue et...  
Le... est dans l'intention de vendre à M...  
S... la terre Teurua, située dans le district de Pare, et non inscrite. Inscrivez...  
481-Juillet-1

Le opua nei le thio paue et...  
Le... est dans l'intention de vendre à M...  
S... la terre Teurua, située dans le district de Pare, et non inscrite. Inscrivez...  
482-Juillet-1

Le opua nei le thio paue et...  
Le... est dans l'intention de vendre à M...  
S... la terre Teurua, située dans le district de Pare, et non inscrite. Inscrivez...  
483-Juillet-1

Le opua nei le thio paue et...  
Le... est dans l'intention de vendre à M...  
S... la terre Teurua, située dans le district de Pare, et non inscrite. Inscrivez...  
484-Juillet-1

CONSULAT DES ÉTATS-UNIS  
DE L'AMÉRIQUE DU NOUVEAU.CONSULATE OF THE UNITED STATES  
OF NORTH AMERICA.

Tous les navires qui partent.

Pour éviter tout embarras aux...  
propriétaires de navires et leur...  
captaine à leur arrivée dans les ports...  
des États-Unis d'Amérique, avis leur est...  
donné par le présent, que toute passa...  
geur qui, n'étant pas émigrant, ainsi que...  
sa femme et ses enfants majeurs, ou...  
les moins avec lui, doivent avoir sous...  
portement délivré et contre-signé...  
si le passager est citoyen des États-...  
Unis d'Amérique, par le consul ou agent...  
du consulat des États-Unis ; s'il est...  
étranger, par l'autorité de pays dont...  
Il est citoyen, et, dans tous les cas,...  
visé par le consul ou officer diplomatic.

Cette condition s'applique aux îles...  
indépendantes de l'archipel de la Société,...  
aux îles Marquises, Gambier, Harvey,...  
et autres sous la juridiction de ce...  
consulat.

Des instructions ont été données par...  
le département d'Etat aux collecteurs des...  
divers ports d'entrée dans les États-...  
Unis d'Amérique, les avisant que toutes...  
les fois que des passagers arrivent...  
dans un port quelconque des États-...  
Unis sans un passeport, ils ne pourront...  
descendre à terre si obtient de permis de...  
débarquement pour leurs bagages...  
sans qu'ils en aient été informés...  
et sans recevoir d'assistance militaire...  
à leur débarquement. Les États-Unis...  
dans ce district, qui disposeront des...  
suites passagers et bagages suivant...  
les instructions de l'autorité de la guerre.

Josse VANDEN.  
Consul des États-Unis d'Amérique.

## CONSULAT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Tarare, le 6 juil. 1863.

Votre is hereinwith given, that...  
in order to prevent the occasion of...  
embarrassment to consignees, masters of vessels and their mates, de...  
debarcation of their cargoes and merchandise...  
and to obviate all difficulty with the...  
United States military authorities within...  
the district, who will dispose of such...  
passengers and baggage under instructions...  
from the War department.

InSTRUCTIONS HAVE BEEN ISSUED BY THE  
DEPARTMENT OF STATE TO THE COLLECTORS OF THE  
SEVERAL PORTS OF ENTRY IN THE UNITED  
STATES OF AMERICA, ADVISING THEM THAT IN ALL CASES  
WHEN PASSENGERS ARRIVE AT ANY PORT IN THE  
U. S. A. WITHOUT A PROPER PASSPORT,  
SUCH PASSENGERS SHALL NOT BE PERMITTED  
TO DESCEND TO THE TERRA, UNLESS PERMIT IS GIVEN  
FOR THE HANDLING OF THEIR BAGGAGE AND MERCHANDISE  
IN ACCORDANCE WITH THE MILITARY AUTHORITIES  
OF THE DISTRICT, WHO WILL DISPOSE OF SUCH  
CARGOES AND BAGGAGE UNDER INSTRUCTIONS  
FROM THE WAR DEPARTMENT.

Josse VANDEN.

Consul des Etats-Unis d'Amérique.

Joseph VANDEN  
Consul U. S. A.

CONSULATE OF THE U. S. OF AMERICA  
TARARE, JUIN SIX, 1863.

Votre is hereinwith given, that...  
in order to prevent the occasion of...  
embarrassment to consignees, masters of vessels and their mates, de...  
barcation of their cargoes and merchandise...  
and to obviate all difficulty with the...  
United States military authorities within...  
the wharf of hooded goods at the...  
wharf.

It is the duty of every Consular officer...  
of the U. S., under instructions from the State department, to satisfy...  
himself of the delivery of such landed...  
goods by the hand of his agent or...  
of the Consular officer immediately after...  
the arrival of hooded goods at the...  
wharf.

It is the duty of every Consular officer...  
of the U. S., under instructions from the State department, to satisfy...  
himself of the delivery of such landed...  
goods by the hand of his agent or...  
of the Consular officer immediately after...  
the arrival of hooded goods at the...  
wharf before he shall lawfully grant the...  
necessary documents.

Josse VANDEN.

Consul U. S. A.

90-Juillet-3-2

En vente au bureau des contributions :

## PORTULAN DES ILES DE LA SOCIÉTÉ.

Neuve édition.

RENSEIGNEMENTS DESCRIPTIFS SUR LES COTES, LES VENTS,  
LES COURANTS, etc.

AUX ILES DE LA SOCIÉTÉ.

Prise 1 franc.